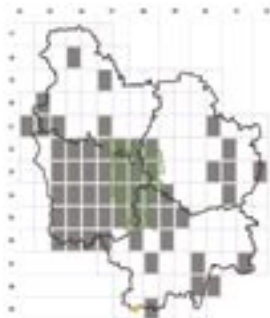


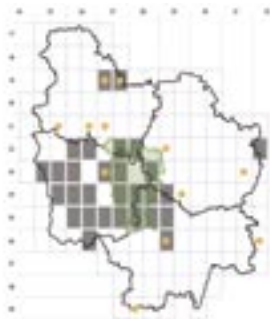
La Loutre d'Europe

PAR NICOLAS VARANGUIN & DANIEL SIRUGUE

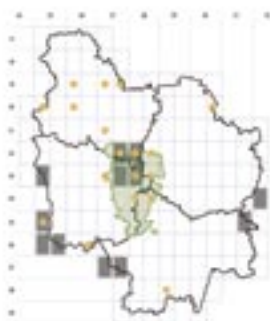
Présence de la Loutre en Bourgogne et sur sa périphérie



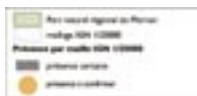
Avant 1970



Entre 1970 et 1984



Après 1985



La Loutre, *Lutra lutra*, figure sur la liste des espèces menacées et protégées (liste nationale, annexes II et IV de la Directive «Habitats»). Pourtant, son statut reste précaire, notamment par sa sensibilité aux dégradations des milieux aquatiques.

La Loutre est un indicateur biologique de la santé des milieux aquatiques. En effet, elle est au sommet de la pyramide alimentaire des écosystèmes de zones humides protégés par la convention de Ramsar et sa présence peut, à ce titre, être considérée comme une bonne indication de la qualité de ces milieux.

Les principales causes du déclin de l'espèce seraient la contamination des poissons, première source de nourriture de l'espèce, par les composés organochlorés qui se concentrent dans leurs tissus (PCB, dieldrine, DDT), mais aussi la dégradation générale des habitats aquatiques.

Encore répandue sur l'ensemble du territoire français il y a une cinquantaine d'année, la Loutre a disparu de la majorité des départements, et ses populations se cantonnent désormais principalement à la façade atlantique du pays et au Massif central.

Cependant, de petits mouvements de recolonisation semblent s'amorcer ces dernières années. C'est le cas dans l'Allier, département limitrophe de la Bourgogne, où la Loutre a été récemment redécouverte.

Aussi, la mise en évidence de la présence régulière du mustélidé dans ce département, et l'accumulation d'informations fragmentaires, mais de plus en plus nombreuses ces dernières années en Bourgogne, nous ont incité à clarifier sa présence dans la région.

Une synthèse des données existante sur la présence de ce mammifère en Bourgogne nous a permis d'individualiser trois zones où la Loutre a été observée de manière régulière ces dix dernières années : le Morvan (bassin de la Seine amont), la vallée de la Loire et la vallée du Doubs.

Trois autres secteurs, où les indices de présence restent à confirmer, ressortent également, à savoir :

- la Puisaye (bassin du Loing amont),
- le Châtillonnais (bassin de la Seine amont), la présence de l'espèce est établie à une trentaine de kilomètre en amont de cette dernière zone, dans le département de l'Aube,
- le bassin de l'Yonne, en aval du Morvan.



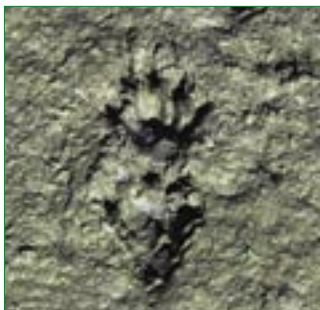
Les zones d'étude

Une recherche systématique des indices de présence de l'animal a débuté en 2000 sur un secteur de la vallée de la Loire, que la Loutre est susceptible de recoloniser via le département limitrophe de l'Allier, où elle semble actuellement reconquérir son territoire. La même année, la vallée du Doubs a été également échantillonnée.

Des prospections ont ensuite été menées en 2001 et 2002 sur le bassin amont de l'Yonne et de la Cure, dans le Morvan.

De 2003 à 2006, les investigations se poursuivent sur les autres secteurs identifiés comme favorables à l'espèce.

Aussi, dans une logique de suivi, un second passage sur les vallées de la Loire et du Doubs, prospectées en 2000, est programmé pour 2005.



Empreintes de loutre dans la vase

La méthodologie de prospection

La recherche de l'espèce sur le terrain s'effectue selon une méthode issue d'un protocole standardisé défini par l'UICN, et entre dans une logique de durée et de suivi.



Les prospections s'orientent prioritairement à proximité des ponts, lieux de marquage privilégiés

Elle consiste en :

- une recherche des indices de présence (épreintes, empreintes, autres indices),
- sur les sites de marquage privilégiés par l'animal (ponts, confluences, îles, digues d'étangs favorables),
- sur les cours d'eau supérieurs à 1 mètre de largeur,
- 125 m en amont et en aval, sur chacune des rives
- durant la période optimale, de novembre à mars, pendant les périodes de basses eaux. Cette partie de l'année est la plus favorable à la découvertes d'indices. L'activité de marquage du mustélidé y est plus intense, et la végétation des rives moins développée permet une meilleure visibilité.

Deux passages par site, à un an d'intervalle, sont effectués.

Evaluation de la qualité des habitats pour la Loutre

Une analyse des potentialités d'accueil des cours d'eau sur le périmètre du Parc naturel régional du Morvan a été entreprise dès 2002. Différents paramètres primordiaux pour la survie et la reproduction de l'espèce ont été pris en compte :

- la taille des cours d'eau
- la qualité des eaux
- la biomasse et la catégorie piscicole
- la présence d'abris en suffisance, liés à la végétation des berges, et évalués à partir de photographies aériennes.

Les cours d'eau ou tronçons de cours ont ainsi été classés en 4 catégories :

- habitats favorables
- habitats subfavorables
- habitats défavorables
- habitats non évalués

Ces résultats posent les bases d'une réflexion sur la création de «ZNIEFF Loutre» et/ou de zones de conservations propres à l'espèce.



Evaluation des habitats pour la Loutre sur le secteur du Pnr Morvan